

# ***INFOS EN BREF    AVRIL 2022***

## **Vie de l'école :**

Mme Maryse Podevin Dauguet voulant changer de profession a présenté sa démission. Nous lui souhaitons de réussir dans son nouveau projet professionnel.

Vendredi 4 avril 2022, Madame Berthelot est intervenue auprès des **classes maternelles**. Les élèves se sont promenés dans un jardin magique avec une petite chenille : là se cachaient des personnages, des chansons et des histoires... Merci à elle pour ce joli moment de lecture-plaisir !

Pour rappel du calendrier distribué dans le dossier de rentrée du 2 septembre 2021 (cf : pièce jointe), le mercredi 25 mai sera un jour de classe (sortie pédagogique pour les maternelles et les CM) en compensation du jeudi 7 juillet.

## ***- Inscriptions :***

Pour la rentrée de septembre 2022, les familles d'enfants nés en 2019 sont invitées à prendre contact avec Mme Brard **dès que possible** en vue d'une entrée en classe de Petite Section de maternelle.

Il en est de même pour les familles d'enfants nés avant le 30 juin 2020 pour une entrée en classe de Toute Petite Section de maternelle (une rentrée est prévue en janvier 2023 et une autre après les vacances de Printemps 2023).

## ***- Certificats de radiation :***

En cas de changement d'école en septembre 2022, les familles concernées doivent en informer Mme Brard **dès que possible** en vue de l'édition d'un certificat de radiation.

## **Vie des associations :**

### **APEL :**

Vous trouverez dans le cahier de liaison de votre ain(e) « l'apel'info ».

### **OGEC :**

Voici la composition de l'équipe OGEC : Président : M. Julien

Vice-président : M. Buffet

Trésorier : M. Barbot

Trésorier adjoint : M. Laizé

Secrétaire : Mme Leloutre

Secrétaire adjointe : Mme Viel

Membres : M. Roger, Mme Travers et Mme Tréhu.

En vue de la **Kermesse** du 26 juin 2022, la prochaine **réunion de préparation** se tiendra **mardi 24 mai, à 20h, à la Maison des Associations de St-Germain en Cogles.**

***Voici les tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 :***

Frais de scolarité (231 €) + adhésion au C.F.E.C (12 €) / an	<b>243,00 €</b>
Garderie du matin (de 7h15 à 8h15) (forfait)	<b>1,25 €</b>
Garderie du soir (de 16h30 à 18h) (forfait)	<b>1,25 €</b>
Garderie du soir (de 18h à 19h) (forfait)	<b>1,25 €</b>
Etude (de 17h à 17h45) (forfait)	<b>1,50 €</b>
Cantine : le repas	<b>4,00 €</b>

Pour la communauté éducative

Mme Brard